

Le mot du Président :

Toute l'équipe du Conservatoire Botanique National Alpin et moi-même vous souhaitons une excellente année 2008 sous le gui.



Gui : *Viscum album* L.

(photo : J. Van Es - CBNA - 2005)

Nous avons décidé, selon la tradition, de prendre de bonnes résolutions pour la nouvelle année. Nous vous en livrons quelques unes :

- Participer à la mise en cohérence des actions de connaissance de la flore et des habitats à l'échelle de Rhône-Alpes et ainsi contribuer à la création d'un Pôle d'information, bébé en gestation dont les parents sont la Région et la DIREN Rhône-Alpes. Les CBN Alpin et du Massif central en seront les nourrices.

- Poursuivre la mise en ligne sur notre site internet des Atlas communaux de la flore vasculaire des départements de notre territoire d'intervention.
- Initier la mise en place d'un réseau des acteurs de la conservation, initiative soutenue par le Commissariat du Massif des Alpes.
- Améliorer le professionnalisme de nos actions de communication en recrutant un chargé de communication (date limite de réception des candidatures : le 15 février 2008).

Et dans l'attente de l'arrivée de ce chargé de communication, qui révolutionnera peut-être ou peut-être pas Mail Toutes Fleurs, je vous souhaite bonne lecture de ce numéro 4.



Christian SEARD,  
Président du CBNA



Houx : *Ilex aquifolium* L.

(photos : J.P. Dalmás et J. Van Es - CBNA – 2008 et 2007)

Au sommaire :

- |              |                      |   |   |
|--------------|----------------------|---|---|
| Pages 2 et 3 | : Côté territoires   | – | Des fleurs, des oiseaux et du reblochon...              |
| Pages 4 et 5 | : Côté flore         | – | Balade floristique en haute montagne                    |
| Page 6       | : Côté jardin        | – | Il y a encore des gens qui sèment                       |
| Page 7       | : Dossier thématique | – | L'incendie du Néron, catastrophe pour la biodiversité ? |
| Page 8       | : Portrait           | – | Thierry DELAHAYE, la botanique en partage               |

## Côté territoires

(Rédacteurs : Véronique Bonnet, Noémie Fort, Sandrine Garde, et Alexis Mikolajczak)

### Hautes-Alpes : Simples cueillettes

Il existe un véritable engouement à l'heure actuelle pour les produits à base de plantes, notamment de plantes sauvages, utilisant leurs propriétés aromatiques et médicinales. Après le pétrole, le poisson, est-ce au tour des plantes sauvages d'être bientôt massivement exploitées ?

Mais la ressource encore une fois n'est pas inépuisable...

Les 13 et 14 octobre 2007 se tenait la fête des Simples à Rosans. Organisée par le Syndicat Inter Massif pour la Production et l'Economie des Simples, cette manifestation était placée sous le thème de la préservation des plantes aromatiques et médicinales.

Les conférences proposées ont interrogé tous les intervenants de cette filière : consommateurs, cueilleurs, agriculteurs, transformateurs, distributeurs, artisans et industriels, sur leur responsabilité dans la préservation de cette ressource.

Le CBNA y était représenté par Noémie FORT, dont l'intervention a permis de rappeler tout d'abord la réglementation liée à la cueillette de plantes sauvages.

Noémie a ensuite indiqué des pistes de conciliation entre exploitation et préservation de la flore, que ce soit par le biais d'une éco-cueillette\* ou par la mise en culture de plantes aromatiques et médicinales, à travers l'exemple du génépi (*Artemisia umbelliformis* Lam.) et de la Vulnéraire des Chartreux (*Hypericum nummularium* L.).

Si des pistes d'actions visant à une exploitation raisonnée de ces ressources ont été abordées, leur mise en œuvre est cependant difficile en l'absence notamment de coordination entre les cueilleurs de France.

Vous pourrez trouver l'enregistrement de ces interventions à l'adresse suivante :

<http://www.syndicat-simples.org/agenda-vie-du-syndicat/conferences-2007-a-rosans>

\* l'éco-cueillette est une cueillette respectueuse des milieux naturels. Plusieurs chartes d'éco-cueillette existent en France : elles définissent les 'commandements' du cueilleur qui permettent notamment de limiter l'impact du prélèvement sur la flore sauvage.

### Alpes de Haute-Provence : Avec Michèle Evin, on ne travaille pas en vain...

Michèle EVIN, vous la connaissez - nous lui avons consacré un portrait dans Mail Toutes Fleurs n°2 - n'est pas dépourvu d'idées : elle s'est lancée avec l'association « *Sabença de la Valeia* » (*Connaissance de la Vallée* en provençal) dans la rédaction d'un ouvrage invitant à la découverte de la flore de l'Ubaye.



Le CBNA vient de signer une convention avec la « *Sabença de la Valeia* » en vue d'aider modestement à la réalisation de ce document : fourniture de données géographiques ou iconographiques sur la flore de l'Ubaye, relecture scientifique...

Cet ouvrage, à paraître en 2008, viendra compléter utilement la collection de guides de découverte de l'Ubaye initiée par la Sabença.

Le 18 janvier, Michèle a convié Luc GARRAUD du conservatoire à se rendre à la Maison du Bois de Méolans-Revel en Ubaye pour une conférence débat avec les gens du pays sur le Genévrier thurifère et ses usages, une réunion toute en langue provençale.



(photo : J.P. Dalmas - CBNA - 1989)

Le CBNA accueillera dès ce printemps un stagiaire de l'Université Paul Cézanne d'Aix-Marseille, Benjamin COUSSY, pour aller plus avant dans le suivi de cette espèce patrimoniale, relique et constituante de forêts considérées comme habitats naturels d'intérêt communautaire.

### Savoie : Visite ministérielle

Le 23 novembre 2007, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Secrétaire d'Etat à l'Ecologie, s'est déplacée en Savoie. Une occasion pour les représentants des trois conservatoires (Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie, Conservatoire de l'Espace du Littoral et des Rivages Lacustres et CBNA) d'annoncer le projet porté par le Conseil général de la Savoie de créer la *Maison des trois Conservatoires*.

Cette maison abritera l'intégralité de l'équipe du CPNS, la Délégation « Lacs » du Conservatoire du Littoral et l'antenne « Ain-Alpes du Nord » du CBNA.



(photo : E. Saunier - CPNS - 2007)

« Home sweet home... »  
... chantent déjà en cœur Xavier GAYTE (baryton) directeur du CPNS, Jean-Philippe DESLANDES (ténor) responsable de la Délégation « Lacs » et Sandrine GARDET (soprano) directrice du CBNA.



Nathalie Kosciusko-Morizet, entourée de personnalités savoyardes, attentive au discours d'accueil d'Eric De Kermel, président du CPNS  
(photo : E. Saunier - CPNS - 2007)

Un regroupement pour des actions plus efficaces en faveur de la préservation de la biodiversité, salué par la Ministre et qui, on croise les doigts, devrait être effectif dans l'année 2008.

### Haute-Savoie : Bientôt aux portes des Aravis...

L'année 2008 verra se concrétiser une collaboration entre ASTERS, la Société d'Economie Alpêtre de Haute-Savoie et le CBNA pour la rédaction du Document d'Objectifs du site Natura 2000 des Aravis.

L'association des compétences de chaque intervenant permettra de réaliser un document répondant aux objectifs de conservation tout en prenant en compte les activités touristiques, agro-pastorales et sylvicoles existantes sur ce vaste massif. Notre action consistera, quant à elle, en la cartographie des habitats naturels et semi-naturels du site, l'une de nos spécialités.

Cette étude constitue aussi pour le CBNA l'opportunité de... déguster plus fréquemment du reblochon !

A chacun, ses spécialités !

### Ain : Au pays des oiseaux...

Le Parc des Oiseaux de Villars-les-Dombes est plus qu'un parc ornithologique ; il comprend également, outre la zone ouverte au public, plus de 200 ha d'étangs « dombistes ».

Sous l'impulsion du Conseil général de l'Ain, les botanistes du CBNA ont vu les portes de ce joyau s'ouvrir à eux, leur laissant champ libre pour la prospection.

Ces étangs « dombistes » gérés avec alternance de périodes en eau (évolage) et de périodes en assec, une pratique séculaire favorisant notamment la pisciculture, abritent une flore remarquable.

On y trouve par exemple l'Etoile d'eau (*Damasonium alisma* Miller), protégée au niveau national.

(photo : G. Pache - CBNA - 2007)



*Damasonium alisma* Miller

La gestion traditionnelle dombiste des étangs favorise, en effet, la présence d'espèces floristiques qui sont en régression dans bon nombre d'autres étangs.

### Isère : Aux petits soins pour le Tétrás...

Le Tétrás lyre ou petit coq de bruyère (*Tetrao tetrix*) est un oiseau de montagne très vulnérable dans les alpes françaises.

(photo : B. Bellon - Observatoire des Galliformes de Montagne - 2006)



*Tetrao tetrix*

Pour le compte de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse et de la DIREN Rhône-Alpes, le CBNA a été missionné pour étudier les répercussions d'un changement de pratique pastorale sur les milieux et les variables favorables au Tétrás.

Cet oiseau apprécie particulièrement les landes et forêts en mosaïque qui lui assurent :

- en hiver, une protection contre les intempéries et une source de nourriture suffisante ;
- au printemps, une protection contre les prédateurs et une cache pour la nidification ;
- en été, une source de nourriture diversifiée pour adultes et poussins et une protection du nid et des poussins contre les prédateurs.

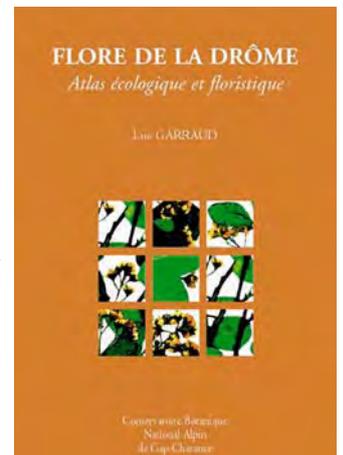
Des zones d'étude ont été mises en place en 2007 sur les alpages de la Dent de Crolles (en défens) et de Bellefont (pâturé). Leur suivi permettra d'évaluer l'évolution de la végétation et des paramètres importants pour le Tétrás dans des contextes de gestion pastorale différents.

### Drôme : Après l'Atlas...

Main dans la main, la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA) Drôme et le CBNA ont formalisé un réseau de botanistes drômois afin d'agir plus activement en faveur de la préservation de la flore en Drôme.

C'est également pour donner suite à l'important travail de connaissances de la flore rassemblées pour la publication en 2003 de la *Flore de la Drôme*.

(photo : L. Garraud - CBNA - 2003)



C'est le 26 novembre 2007 que les deux organismes ont réuni à Valence une trentaine de botanistes bénévoles ou professionnels pour décider d'actions à conduire ensemble, chacun en fonction de ses souhaits, disponibilités et compétences. Tout est proposé, rien n'est imposé : c'est le mot d'ordre commun au sein du réseau.

Certains vont donc participer à la recherche d'anciennes stations d'espèces rares ou protégées ou encore à la mise en place d'une action en vue d'inviter le grand public à participer à l'inventaire d'espèces faciles à reconnaître mais indicatrices des caractéristiques d'un milieu à préserver, comme le narcisse.

D'autres vont se lancer dans des inventaires floristiques sur des secteurs jugés comme insuffisamment prospectés.

(Rédacteurs : Alexis Mikolajczak et Gilles Pache)

### Bleues de froid ces Gentianes ?

En réalité, pas vraiment.

De nombreuses représentantes de la famille des Gentianacées se sont même particulièrement bien adaptées aux conditions extrêmes qui règnent à l'étage alpin de nos montagnes.

Tout d'abord, elles sont nombreuses à déployer une corolle bleu azur protectrice dont les pigments anthocyanes reflètent les rayons ultraviolets dangereux du soleil ; ce sont eux qui confèrent cette couleur vive aux gentianes.

Outre leur petite taille ou la rapidité de leur cycle de développement, elles présentent d'autres adaptations à la haute montagne.

Par exemple, dans les éboulis froids de petits blocs mobiles (moraines, calcschistes), la Gentiane de Schleicher (*Gentiana schleicheri* (Vacc.) H. Kunz), une vivace, concentre son énergie au développement végétatif de petites racines souterraines et de multiples petites rosettes de feuilles, tout en réduisant le nombre de fleurs. Ses feuilles « en spatules de ski » permettent de distinguer cette gentiane de ses proches voisines.



(photo : A. Mikolajczak - CBNA - 2006)

Autre vivace, la Gentiane à tiges courtes (*Gentiana bavarica* L. subsp. *subacaulis* (Schleich.) G. Müller) adopte une stratégie similaire, mais dans les éboulis et les pentes rocailleuses franchement acides (granite, gneiss, quartzite...).



(photo : G. Pache - CBNA - 2007)

Les lieux où observer ces gentianes vivaces sont limités aux parties élevées des massifs frontaliers, à partir de 2200 - 2400 m (uniquement en Savoie pour la Gentiane à tiges courtes).

Les annuelles, quant à elles, poussent dans des milieux moins minéraux que les précédents. Le comportement qu'elles adoptent est généralement tout autre :

Ainsi, dans les pelouses écorchées des crêtes ou des versants exposés, la Gentiane des neiges (*Gentiana nivalis* L.) déploie une inflorescence garnie (toute proportion gardée à ces altitudes élevées) qui lui fournit les nombreuses graines dont elle a besoin pour renaître chaque année.



(photo : J.C. Villaret - CBNA - 2004)

Fréquentant le même type de pelouses, la Gentiane fragile (*Gentianella tenella* (Rottb.) Börner), appelée ainsi à cause de sa tige fluette, possède une inflorescence certes moins prolifique mais la rendant capable d'attendre une saison avant de fleurir.



(photo : J.C. Villaret - CBNA - 2005)

Ces deux gentianes annuelles sont très communes (dans leurs milieux de préférence) et s'observent dès 1800-2000 m sur l'ensemble des Alpes du Nord.

Ces plantes, bien que non protégées, méritent toutefois notre vigilance.

## « Les pieds dans l'eau glacée SVP ! » ou petit plaidoyer pour le *Caricion incurvae*

Si l'on ne s'intéresse que peu à la flore grillée des plaines de fin juillet, que l'on n'envisage pas non plus d'aller tremper ses pieds dans de l'eau chaude et salée en compagnie d'une nuée bruyante de congénères, une solution s'impose : aller visiter un de ces vallons de haute montagne qui héberge encore des formations alpines du *Caricion incurvae* Braun-Blanq in Volk 1940.

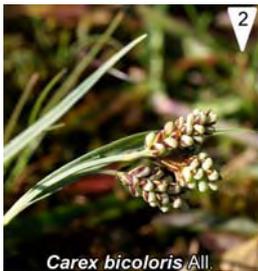
Du quoi ?

Ben... le *Caricion incurvae*, c'est un ensemble de communautés végétales que l'on rencontre dans les zones humides d'altitude, principalement le long des cours d'eau froide.

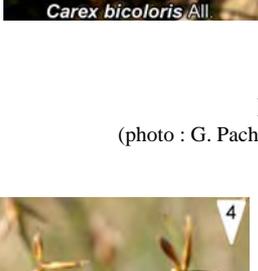
Huit espèces végétales le caractérisent.

La plupart de ces espèces fait partie d'un cortège boréal qui a été amené dans les Alpes pendant les dernières grandes glaciations. Au retrait des glaciers, les espèces sont restées dans les Alpes à la faveur des milieux froids. Reliques dans les Alpes, très présentes en zone arctique, on les appelle arctico-alpines.

La Laïche maritime  
(photo : G. Pache - CBNA - 2007)



La Laïche bicolor  
(photo : G. Pache - CBNA - 2007)



Le Scirpe nain  
(photo : G. Pache - CBNA - 2007)



La Laïche à petite arrête  
(photo : G. Pache - CBNA - 2007)



La Laïche brun-noirâtre  
(photo : G. Pache - CBNA - 2007)

Ce propos est à nuancer car le Scirpe nain possède la majorité de ses populations dans les Alpes, sans être très présent en Arctique.

Quant à la Laïche à petite arrête, elle est rare dans les Alpes comme en Arctique.

Cet habitat, sous le nom de code « 7240 », est prioritaire au niveau européen (Directive habitats) pour la conservation de la biodiversité.

Ci-dessous, quelques situations écologiques dans lesquelles les espèces du *Caricion* se rencontrent :



(photo : G. Pache - CBNA - 2007)

Dans les suintements de pente :

1- la Laïche maritime (*Carex maritima* Gunnerus subsp. *maritima*)

En bordure de torrent avec galets :

2- la Laïche bicolor (*Carex bicoloris* All.)

Dans des dépressions plus ou moins soumises à un alluvionnement de limons :

3- le Scirpe nain (*Trichophorum pumilum* (Vahl) Schinz & Thell.)

4- la Laïche à petite arrête (*Carex microglochin* Wahlenb.)

5- la Laïche brun-noirâtre (*Carex atrofusca* Schruk.).

Présent en France, dans les Alpes et les Pyrénées où il est ponctuel, cet habitat n'est bien représenté que dans les Hautes-Alpes et surtout en Savoie. Plusieurs vallons savoyards ont ainsi été agrégés dans le site Natura 2000 S39 (vallons du *Caricion*) sur le territoire du Parc national de la Vanoise.

L'état des lieux de cet habitat sur ce site, réalisé il y a 7 ans, a été remis à jour en 2007 par le CBNA sous l'impulsion du Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie. C'est ainsi que nos botanistes de l'antenne Ain-Alpes du nord ont refait le tour du site sur cinq vallons sans constater de mauvaises surprises.

Un suivi fin à long terme des stations est envisagé, car plusieurs menaces pèsent sur les espèces caractéristiques du *Caricion* : réchauffement climatique, aménagements divers (notamment captages d'eau) dont ceux pouvant induire une baisse de la qualité de l'eau...

En revanche, d'après nos observations de 2007, la pression actuelle du pâturage dans les vallons visités ne semble pas poser de problèmes aigus.

Cette analyse ne doit pas masquer l'intérêt exceptionnel de ces vallons, tant du point de vue scientifique, paysager qu'émotionnel.

(Rédactrice : Noémie Fort)

### Il y a encore des gens qui sèment

Semer, c'est encore le moyen le plus simple pour obtenir des plants. Et, au jardin, c'est au printemps et à l'automne qu'il faut semer. Mais, comment procéder ?

- les graines germent-elles mieux si on les sème à l'automne ou au printemps ?
- les graines germent-elles plus facilement en surface ou enfoncées dans le sol ?
- faut-il les faire tremper avant de les semer ?

Chaque plante a sa particularité. Aussi, il est difficile de tout savoir à l'avance. Au CBNA, les conditions de germination de certaines espèces ont déjà été étudiées en laboratoire. Pour celles-là, facile, il suffira de mettre en pratique les résultats obtenus. Quoique facile, on n'obtient pas toujours les mêmes résultats en laboratoire et au jardin. Alors ne partons pas gagnants d'avance !

Sinon, il faut tester un semis d'automne et un semis de printemps puis comparer, un semis avec graines pré-trempées et un semis avec graines non pré-trempées, puis comparer à nouveau !

La préparation des semis est une étape longue et minutieuse, surtout lorsqu'on travaille sur de petites graines !

Il faut d'abord compter les graines pour en mettre le même nombre dans chaque semis : c'est mieux pour comparer leurs résultats !

*Ci-dessous N. DORNIER participant à la préparation des semis de Vulnéraire des Chartreux*



(photos : F. Houard - CBNA - 2007)

Pour les semis de Vulnéraire des Chartreux (*Hypericum nummularium* L.), nous avons fait tremper les graines dans deux liquides différents.

Elles étaient si petites qu'il a fallu les mettre dans une passoire pour pouvoir les récupérer facilement ! Il faut ensuite préparer le substrat, à base de sable, de terre et de tourbe dans lequel les graines sont délicatement disposées.

Au programme cette année, la Saxifrage changée (*Saxifraga mutata* L.), la Silène de Suède (*Silene suecica* (Lodd.) Greut & Burd.), la Primevère du Piémont (*Primula pedemontana* Gaudin subsp. *pedemontana*), en plus de la Vulnéraire des Chartreux (*Hypericum nummularium* L.)...



(photos : J. Van Es - CBNA - 2003 et 2006)



(photo : P. Gillot - CBNA - 1990)



(photo : J.C. Villaret - CBNA - 2001)

Pour commencer : faire germer les graines.

Ensuite : élever ces plantules et les suivre tout au long de leur vie pour voir comment ces plantes se développent et en apprendre plus sur leur biologie.

# Dossier thématique

(Rédacteur : Jean-Charles Villaret)

## L'incendie du Néron (Chartreuse, Isère) : catastrophe pour la biodiversité ?



(photo : J.C. Villaret - CBNA – 2006)

Souvenez-vous l'été 2003 : la canicule, la végétation se dessèche... Quelques orages estivaux éclatent ça et là...

Le Néron, célèbre petite montagne aux portes de Grenoble, devient la proie des flammes. L'inaccessibilité du site cerné de toutes parts d'escarpements rocheux rend délicates, voire périlleuses les opérations de lutte contre l'incendie. Il n'y a plus qu'à laisser faire, en contrôlant toutefois tout débordement pour assurer la sécurité des biens et des personnes qui vivent autour ou en contrebas.

Plus de 200 ha de végétation partent ainsi en quelques jours en fumée.

Catastrophe pour la biodiversité ? Pas si sûr !

Loin des cris d'alarme lancés par les médias, notre efficace envoyée spéciale, Hortense DUJARDIN, a voulu en savoir plus. Elle s'est adressée au Professeur Ulysse MARTAGON, membre honoraire bien connu du conseil scientifique du CBNA !

**H.D. :** « Quatre ans après l'incendie, le Parc Naturel Régional de la Chartreuse a chargé le CBNA de réaliser un diagnostic sur l'état de reconstitution de la végétation sur le Néron.

Professeur MARTAGON, vous avez été chargé d'examiner de près ce travail... pouvez-vous nous en dire davantage ? »

**Prof. U.M. :** « Ce sont essentiellement des formations arbustives de buis et des taillis de chêne pubescent qui ont été détruits par le feu. Une dizaine d'hectares de boisements de hêtre et de châtaignier sont également partis en fumée. »

**H.D. :** « Pourquoi plus particulièrement ce type de végétation ? »

**Prof. U.M. :** « Il faut dire que ce sont des formations végétales établies sur des sols dépourvus de réserves en eau. Les effets de la sécheresse y ont donc été particulièrement accusés. Lorsque l'incendie a démarré, de nombreux buis étaient déjà morts desséchés : une sacrée masse de combustible... »

**H.D. :** « En quoi a consisté le travail du CBNA ? »

**Prof. U.M. :** « Une campagne de relevés floristiques a été réalisée en 2006 et 2007 sur le site pour établir un diagnostic objectif. »

**H.D. :** « Mais alors, Professeur, en quelques mots, quel est l'impact de l'incendie sur la biodiversité ? »

**Prof. U.M. :** « Sur des secteurs de chênaie-buxaie ayant échappé aux flammes, le CBNA dénombre en moyenne 15 espèces végétales (parmi les plantes à fleurs et fougères).

Sur les secteurs incendiés, sont apparues à la place de la chênaie-buxaie, des pelouses pionnières et des landes sous arbustives à Coronille arbrisseau (*Hippocrepis emerus* (L.) P. Lassen) sur lesquelles le CBNA a dénombré plus du double d'espèces ! »

**H.D. :** « Professeur, comment expliquez-vous cela ? »

**Prof. U.M. :** « La chênaie-buxaie est un milieu dense et ombragé, peu de plantes parviennent en définitive à s'y développer. L'incendie, en ouvrant brutalement le milieu, a libéré de la place pour de nombreuses plantes pionnières qui ne supportent pas l'ombrage et la concurrence des autres végétaux. Le plus extraordinaire est que des plantes habituellement rares, peu fréquentes ou très disséminées, tiennent le haut du pavé dans ces nouvelles formations végétales ! »

**H.D. :** « Que voulez-vous dire exactement ? »

**Prof. U.M. :** « Les populations de certaines plantes comme la Campanule en carillon (*Campanula medium* L.), l'Épiaire dressée (*Stachys recta* L.), le Gaillet glauque (*Galium glaucum* L.), le Geranium pourpre (*Geranium robertianum* L. subsp. *purpureum* (Vill.) Nyma) et bien d'autres plantes à fleurs ont littéralement explosé ! Que des plantes fleuries et colorées : le bonheur pour les insectes ! »

**H.D. :** « Le tableau paraît un peu trop idyllique... vous ne trouvez pas Professeur ? »

**Prof. U.M. :** « Bien sûr dans l'incendie des animaux et des plantes, dont certainement des espèces rares aussi, ont été réduits en cendres ; mais ce qu'il faut retenir, c'est que l'on a assisté à un changement brusque de biodiversité. Des espèces de milieux fermés ont cédé la place à des espèces de milieux ouverts. Il y a en quantité, et probablement moins de champignons, de mousses, de lichens, d'écorces et d'insectes forestiers. »

**H.D. :** « Et les arbustes méditerranéens qui sont rares au Néron comme le Pistachier térébinthe (*Pistacia terebinthus* L.), le Nerprun alaterne (*Rhamnus alaternus* L.) et le Genévrier thurifère (*Juniperus thurifera* L.), que sont-ils devenus ? »

**Prof. U.M. :** « Une partie de leur population a échappé aux flammes mais des individus ont été inévitablement consommés ailleurs. D'un autre côté, l'apparition de milieux ouverts pourrait leur être favorable. Mais il est encore trop tôt pour pouvoir l'affirmer. »

**H.D. :** « Mais au final, la buxaie et la chênaie-buxaie vont-elles se réinstaller sur les pentes incendiées du Néron. »

**Prof. U.M. :** « Oui bien sûr ! L'installation de la végétation sur un site passe par plusieurs stades qui se succèdent les uns aux autres pour aboutir à un état stable qu'on appelle le climax. La Nature provoque de temps à autre des « accidents » : sécheresses, incendies, tempêtes, débordements de fleuves qui détruisent tout ou partie du couvert végétal mais la végétation qui se réinstalle évoluera inévitablement vers son climax. Et le climax du Néron c'est la buxaie et la chênaie-buxaie\*.

Alors ça prendra le temps qu'il faudra mais buis et chênes pubescents recouvriront de nouveau le Néron.

Ces « accidents » sont indispensables à l'expression et au maintien de la biodiversité. Et on a trop tendance à l'oublier et à sombrer dans le catastrophisme... »

\* du moins, dans les conditions climatiques actuelles.

## Portrait

(Rédactrice : Sandrine Gardet)

### Thierry DELAHAYE, 43 ans... ... la botanique en partage

C'est muni d'un "dictaflore" que je poursuis *Carex*, *Androsace* et autres gentianes en Vanoise. Qui suis-je ?

Je suis Thierry DELAHAYE : botaniste au Parc national de la Vanoise (PNV) où je nourris ma passion pour la flore alpine et enregistre mes observations floristiques à l'aide d'un dictaphone, « rebaptisé dictaflore pour éviter toutes confusions avec un éventuel dictafaune ! » selon André MIQUET, spécialiste de la faune au Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie (CPNS).

Né dans le département du Nord, Thierry passe avec ses parents toutes ses vacances d'été au Bourget-du-Lac en Savoie. Une destination que la famille DELAHAYE rejoint définitivement en 1981.

En 1990, Thierry fait alors une rencontre décisive avec un célèbre botaniste Haut Savoyard qui le propulse sur la planète «botanique». Ce botaniste, c'est Denis JORDAN (Cf. portrait Mail Toutes Fleurs n°0).

En réalité, ils s'y sont mis à deux pour l'envoyer mais aussi l'accueillir sur cette planète. Arthur LEQUAY, incontournable botaniste savoyard qui comptabilisera 95 saisons floristiques en 2008, est tout aussi responsable que Denis de la passion de Thierry pour la botanique. C'est avec Arthur LEQUAY, que Thierry s'initie à la détermination des plantes mais aussi qu'il découvre émerveillé ses premiers éritriches ou Myosostis nain des Alpes (*Eritrichium nanum* (L.) Schrader ex Gaudin *subsp. nanum*), en plein cœur du massif de Belledonne. Un souvenir qui lui fait voir, encore aujourd'hui, la vie en bleu intense.

Après des études scientifiques à Lyon, Thierry obtient son CAPES (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré) en 1990 et entame alors une carrière de professeur de sciences naturelles. Comme la plupart des jeunes professeurs, il officie d'abord en région parisienne.

Mais la Savoie, sa terre d'adoption, lui manque. Il multiplie les allers et retours en TGV entre Paris et Chambéry.

Et qui finit-il par croiser au Bourget-du-Lac ? Le tout jeune Conservatoire du Patrimoine Naturel de Savoie, gestionnaire de plusieurs espaces naturels en bord du lac. Avec le CPNS, il entame une collaboration dans le cadre du « porter à connaissance » des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique de Savoie. Il entre ensuite au PNV où il expérimente différents statuts de la fonction publique.

De 1998 à 2001, il est salarié du CBNA qu'il représente alors dans le département de la Savoie.

À cette époque, des discussions déjà s'engagent entre le CPNS, le CBNA et le PNV pour la création d'une unité de travail commune aux trois organismes, unité dédiée à la connaissance et la préservation de la flore sur le territoire savoyard.

Enfin en 2002, un poste est créé au PNV, pour la concrétisation de cette unité. Son fonctionnement a cessé sous cette forme début 2007.

Thierry appartient aujourd'hui à part entière au service scientifique du PNV. Il est, entre autre, chargé de former les gardes moniteurs à la botanique, retrouvant ainsi le plaisir de l'enseignement.



(photo : E. Saunier - CPNS - 2004)

Thierry n'est pas un botaniste que l'on peut qualifier de solitaire. Pour lui, la botanique est avant tout une occasion de partage. C'est notamment ce qui explique son adhésion en 1995 à la Société Botanique et Mycologique de la Région Chambérienne, association dont il assume la présidence depuis 2004.

Avec ses collègues de l'association, il propose en 2006 à la communauté des botanistes une mise à jour de l'inventaire des plantes vasculaires de Savoie.

On peut s'aventurer à dire qu'il est à l'origine d'une modification de la liste nationale des espèces végétales protégées en France, révision certes trop superficielle au goût de tous, dont celui de Thierry. C'est au cours d'une sortie avec la Société Botanique de France dans le Vallon de Cléry en Maurienne, un espace jusqu'à présent vierge d'aménagement, qu'une soixantaine de botanistes s'est lancée à la recherche de la station de Bérardie laineuse (*Berardia subacaulis* Vill.) indiquée par Jean-Claude RAMEAU. A la place de la Bérardie, Thierry et sa compagne sont tombés nez à nez avec la Laïche des glaciers (*Carex glacialis* Mackensie), une espèce qui n'avait encore jamais été signalée dans les Alpes françaises.

Suite à cette découverte, cette espèce a fait son entrée en décembre 2006 dans la liste des espèces protégées.

Une entrée étrangement solitaire...

#### Thierry DELAHAYE en quelques dates

- 19 janv. 1965 :** Naissance à Tourcoing (Nord - 59)
- 1990 :** Obtention du CAPES
- 1993 :** Entrée au Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie (CPNS)
- 1995 :** Entrée au service scientifique du Parc National de la Vanoise (PNV) et adhésion à la Société Botanique et Mycologique de la Région Chambérienne
- 1998 :** Entrée au CBNA
- 2002 :** Cheville ouvrière de l'unité de travail consacrée à la botanique, commune au PNV, au CPNS et au CBNA
- 2006 :** Co-rédacteur de l'« inventaire commenté et liste rouge des plantes vasculaires de Savoie »